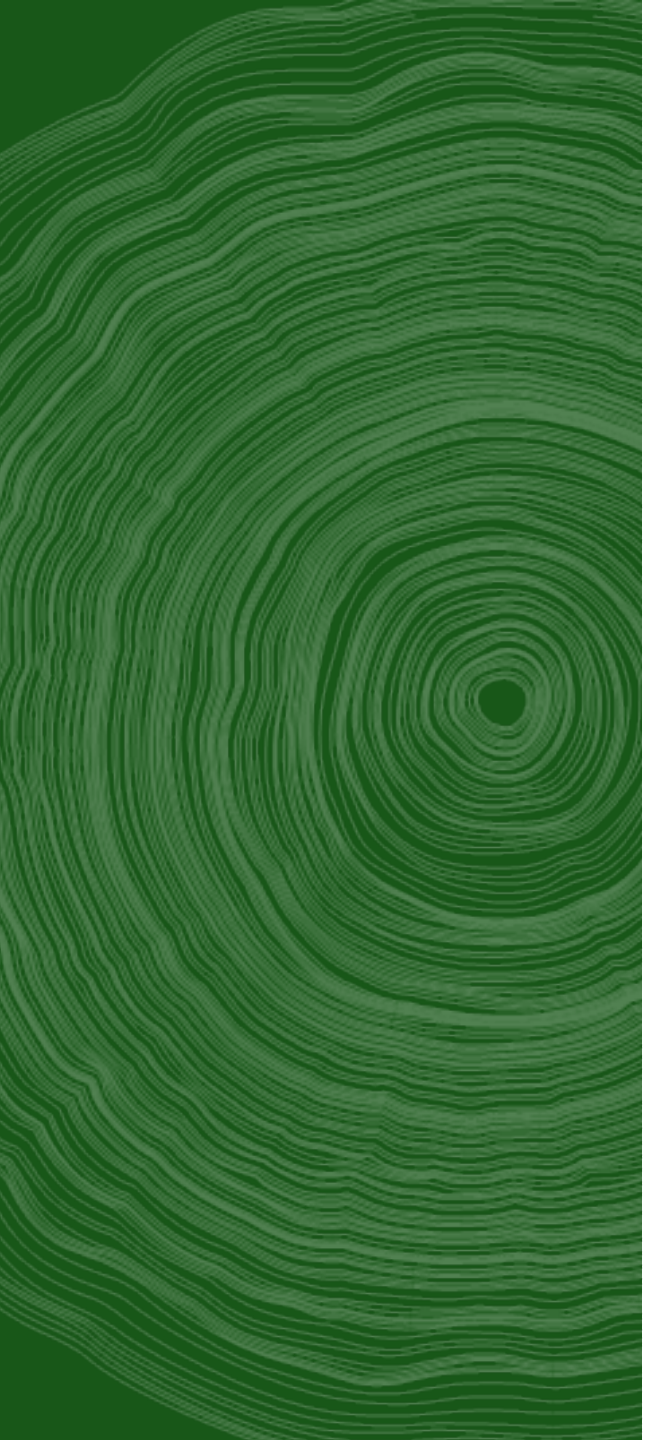

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE FLICOURT

BILAN 2025

îledeFrance nature

SOMMAIRE

1 Chiffres clés d'Île-de-France Nature

2 Présentation du périmètre régional d'intervention foncière

3 Études et aménagements réalisés

4 Gestion, entretien et surveillance

îledeFrance nature

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, l'Agence:



Accompagnement des collectivités

à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature.



Préserve, aménage et ouvre au public

les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.



Crée des continuités vertes

reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux



Soutient l'agriculture francilienne

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

1 CHIFFRES CLÉS



îledeFrance nature

1

LES PÉRIMÈTRES RÉGIONAUX

46 500 ha
sous veille foncière

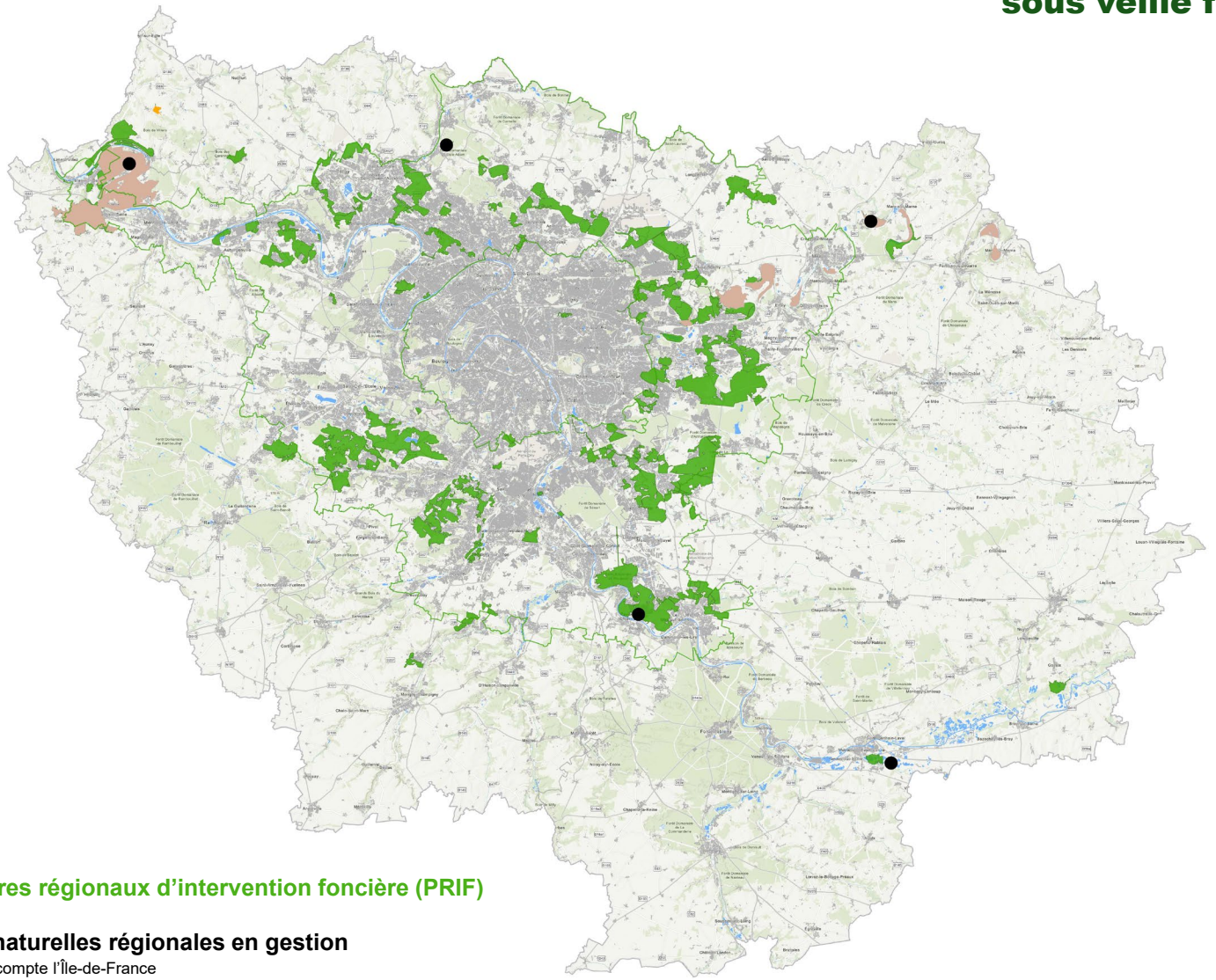

58 Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF)

5 Réserves naturelles régionales en gestion
sur les 13 que compte l'Île-de-France

3 sites Natura 2000 en animation

Domaine régional de Villarceaux,
(espaces extérieurs gérés par Île-de-France Nature)

Sources : Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordonnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), ©OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

1

LES CHIFFRES CLÉS (DONNÉES AU 31.12.2025)

Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par département**

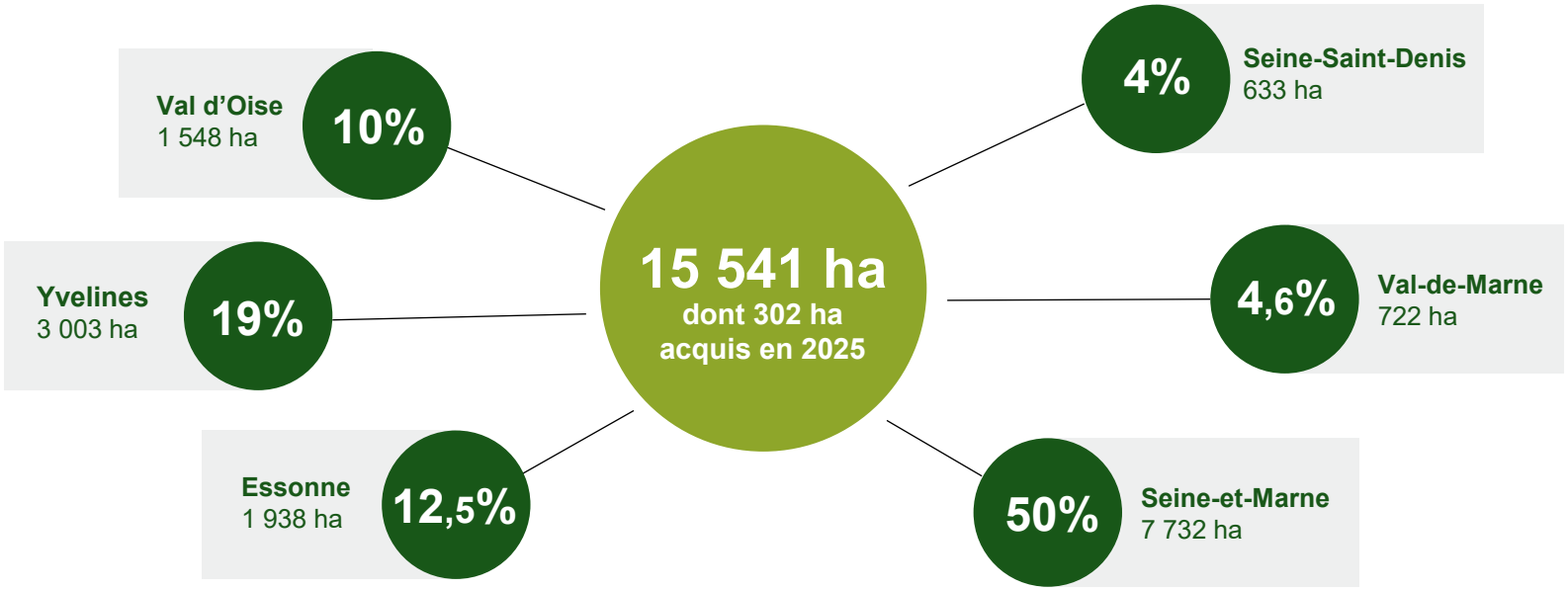

Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par nature de terrain**

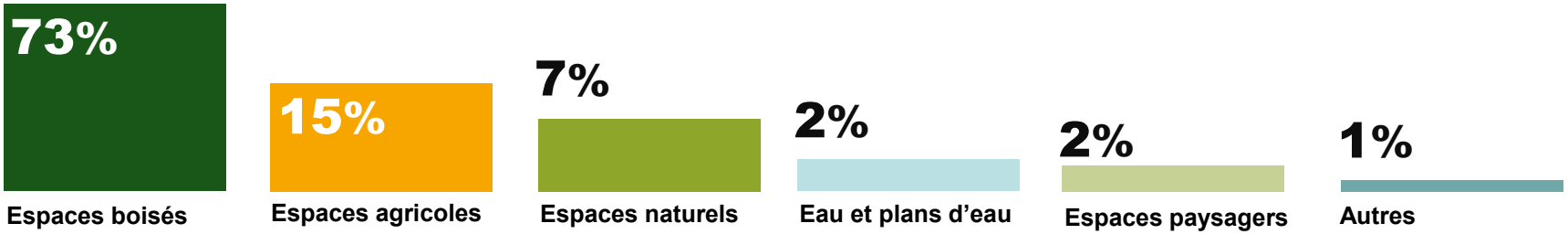

FORÊTS

41

forêts régionales représentant **11 318 ha**
dont **9 577 ha** dotés de documents de gestion forestière

20

forêts régionales certifiées **FSC®**
soit près de **8 971 ha**

100 %

des forêts régionales soumises au régime forestier certifiées **PEFC ™**

22 938 m³

de bois issus des forêts régionales pour alimenter la filière

AGRICULTURE

150

agriculteurs locataires
dont 4 nouveaux en 2025
Centres équestres compris, hors apiculteurs

2 350 ha

de terres agricoles
dont 61 hectares acquis en 2025

29 %

de la surface cultivée en agriculture biologique

2,3 M €

versés au fonds de portage lancé par la Région Île-de-France pour faciliter l'accès au foncier hors propriétés régionales

N° de licences : FSC-C104680 ; PEFC 10-21-14/119

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

INVESTISSEMENT

Recettes | Dépenses

22,8 M€



- Dotation d'investissement de la Région d'Île-de-France
- Cessions et autres
- Autres subventions d'investissement

21,7 M€

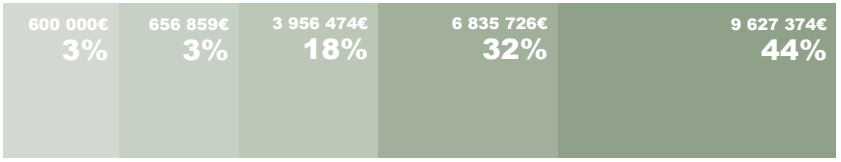

- Aménagements
- Subventions versées
- Acquisitions foncières et portages foncier
- Équipements de l'agence
- Coulée verte la Végétale

FONCTIONNEMENT

13,5 M€



- Dotation de fonctionnement de la Région Île-de-France
- Contribution des collectivités à l'entretien des sites
- Produits du domaine
- Autres

13,6 M€

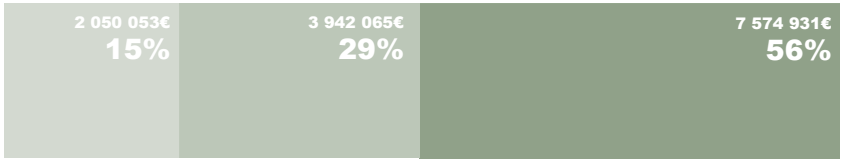

- Dépenses de personnel
- Entretien et gardiennage des espaces naturels
- Charges courantes de fonctionnement

1 DÉPENSES D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE PAR DÉPARTEMENT

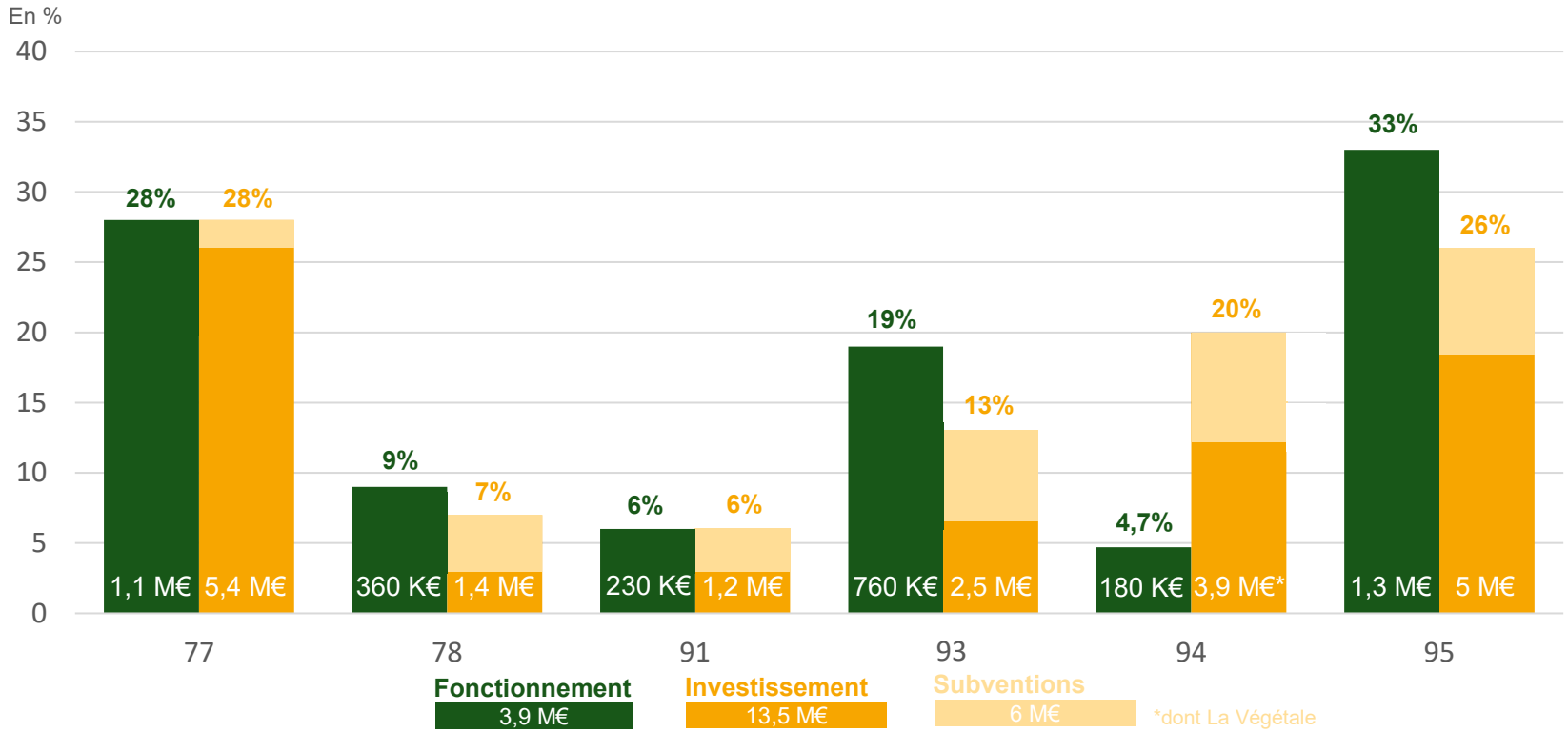

Les subventions recouvrent :

Le Plan vert régional	Un dispositif porté par Île-de-France Nature pour accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leurs projets de création, agrandissement ou amélioration d'espaces verts.
Le retour de la Nature en ville	L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en ville » a permis de soutenir financièrement les études portées par les collectivités en vue de renaturer certains de leurs espaces.
L'amélioration de l'accueil du public en forêts domaniales	Île-de-France Nature soutient financièrement l'Office national des Forêts (ONF) afin de proposer un meilleur accueil du public dans plusieurs forêts domaniales périurbaines.

2 PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL D'INTERVENTION FONCIÈRE



île de France nature

2

PRÉSENTATION

PRIF crée en :	**1993**
Superficie totale du PRIF :	**37 ha**
Total acquis :	**36,4 ha**



PRÉSENTATION

L'Espace naturel régional de Flicourt fait partie de la Boucle de Guernes, à 60 km en aval de Paris, au nord-ouest de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Situé dans le Parc naturel régional du Vexin, il présente un écosystème caractéristique de la vallée de la Seine et constitue un site d'observation ornithologique d'exception.

Calme et éloignée des centres urbains, cette ancienne carrière réaménagée est d'une grande richesse écologique. Un bilan écologique a été effectué pour mettre en évidence le potentiel du site. A la suite de ce bilan, les premières interventions d'amélioration écologique ont concerné le plan d'eau : les berges ont été réaménagées et des îlots réalisés de façon à favoriser la nidification des oiseaux dans les roselières et le développement de la végétation des grèves caillouteuses. Un programme de reboisement et l'aménagement d'une collection de 16 milieux botaniques a contribué à la création d'un écosystème caractéristique de la vallée de la Seine, propice à une importante fréquentation d'oiseaux et d'insectes.

Un front de taille de l'ancienne carrière a été conservé pour permettre à l'hirondelle de rivage d'y nicher. On peut y observer plus de 160 espèces d'oiseaux dont les Canards souchets, les Grands cormorans, les Grèbes huppés, les Sarcelles d'été et d'hiver.

De par son intérêt ornithologique, le site a été classé en 2006 au titre de la Directive « Oiseaux » et intégré dans le site Natura 2000 « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny », animé par Île-de-France Nature.

Cadre réglementaire et administratif :

- **Site inscrit** « Boucle de Guernes »
- **Site Natura 2000** « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny »
- **ZNIEFF** de type 2 « Boucle de Guernes-Moisson »
- Des ressources en eau potable importantes classées « captage Grenelle »

NATURA 2000

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Flicourt

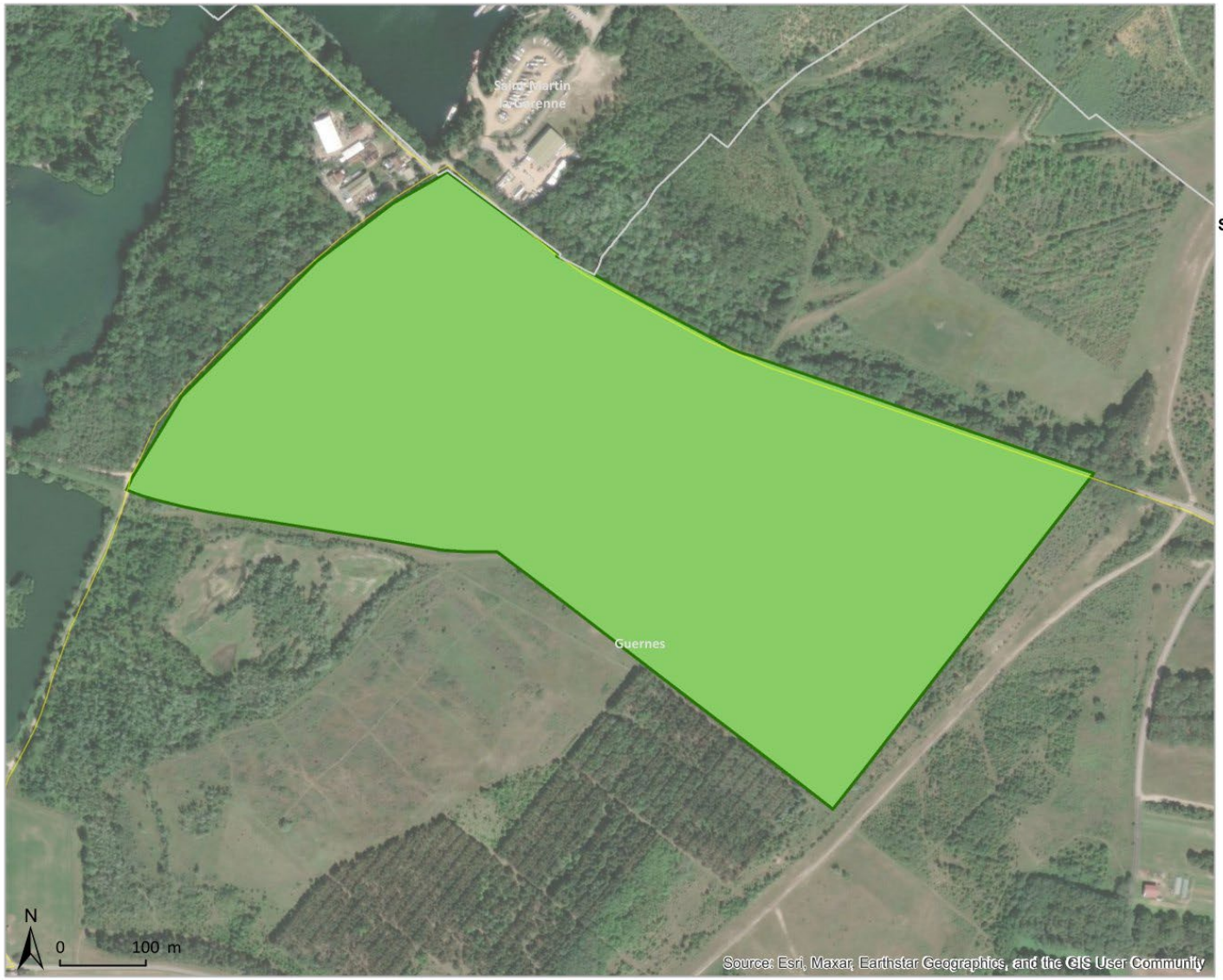



Superficie de PRIF par commune

Guernes : 37.02 ha

Superficie PRIF : 37 ha

PRIF

Sentier de Promenade et de Randonnées ® PR

Données : Île-de-France Nature au 31/12/2025 - Réalisation : Île-de-France Nature, Mars 2026

2 PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Flicourt

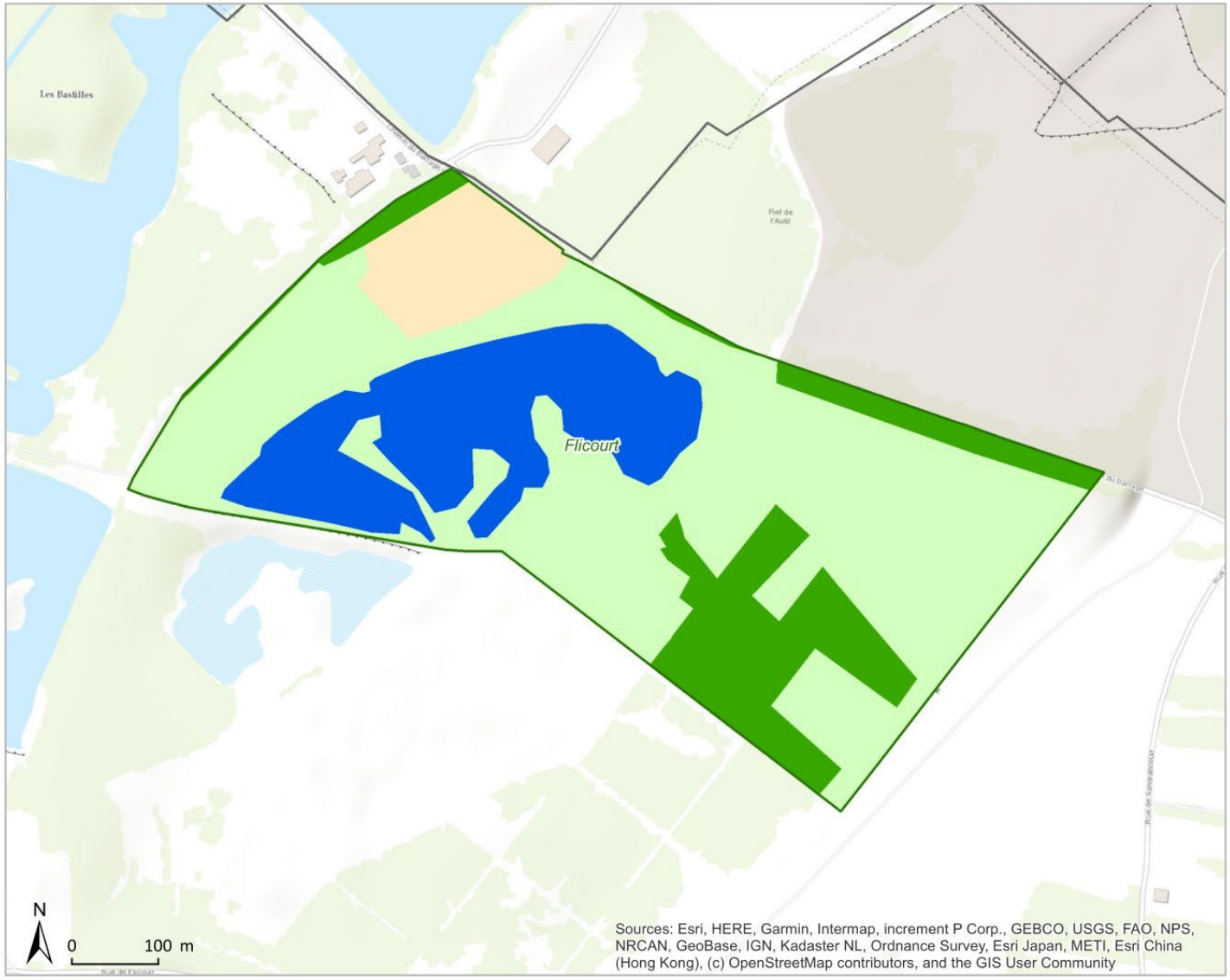



Limites départementales
Limites communales
PRIF

Nature des espaces acquis et/ou gérés au 31/12/2025

autre : 2.56 ha
espace boisé : 5.69 ha
espace naturel : 20.86 ha
plan d'eau / eau : 7.33 ha

Données : Île-de-France Nature au 31/12/ 2025 - Réalisation : Ile de France Nature, Mars 2026

2 PARTENARIATS

Par sa situation géographique, le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Flicourt concentre plusieurs enjeux faisant intervenir une multiplicité d'acteurs.

Depuis le 1er janvier 2016, le principal interlocuteur local est la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Elle est issue de la fusion de 6 intercommunalités du nord des Yvelines et regroupe plus de 400 000 habitants et 73 communes, autour des pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Poissy.

En 2025, Île-de-France Nature a ainsi :

- organisé le COPIL du site Natura 2000 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny » qu'elle anime, suivi d'une visite de la base de loisirs de Moisson.
- rencontré le Conseil départemental des Yvelines et la CU GPSEO et évoqué avec eux les actualités et les projets sur les sites qu'elle gère, notamment en Seine aval, comme l'espace naturel régional de Flicourt.
- participé au Contrat territorial eau et climat Vallée de Seine animé par GPSEO, et échangé sur les sujets liés à l'agriculture et les aires d'alimentation et de captage d'eau potable avec Suez et GPSEO.
- échangé avec le SPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) Vallée de Seine.
- renforcé sa contribution au GAL Seine aval, porté par l'Association pour un développement agricole durable en Seine aval (ADADSA), avec la participation à plusieurs comités techniques consultatif pour sélectionner les projets retenus au programme LEADER, et à un groupe technique « Coopération tourisme fluvestre ».